ACTION LOGEMENT

Nouvelle-Aquitaine

ACTIVITÉS DE FINANCEMENT ET DE SERVICES

57 M€ investis pour la **production de logements abordables** dont **5 M€** dans les quartiers en renouvellement urbain et depuis 2018, **129 M€** dans les villes moyennes

10 183 ménages logés (y compris solutions d'hébergement)

63 288 aides et services attribués

67 M€ d'**aides et services** auprès **des salariés des entreprises**

ACTIVITÉS IMMOBILIÈRES*

991 M€ investis pour la **production de logements abordables**

103 236 logements sociaux et intermédiaires

3 968 logements neufs livrés

3 183 réhabilitations (résidentialisations comprises)

4 371 mises en chantier

3 460 agréments obtenus

Chiffres clés au 31.12.2025

Président

Thierry LAHAYE (MEDEF)

Vice-présidente

Valérie PUJOL (FO)

MEDEF

Louis COLLARD
Thierry LAHAYE
Ikram MORENO
Stéphane OMER
Emmanuel PELILLO
Romain ROBAS
Marc SALAÜN
Jean-Paul TRICHET

LES ENTREPRENEURS

Charles-Marie BORET
Didier MASSY

CFDT

Jean-François BOURDONCLE
Christophe FRANCOIS DIT SORTON

CFE-CGC

Sandrine JALLET
Jacques LAMAZÈRE

CFTC

Dominique MUCCI
Samantha ROLLAND

CGT

Samantha DUMOUSSEAU
Miguel MENENDEZ

FO

Patrick GARDIN
Valérie PUJOL

Directeur régional : Sébastien THONNARD
Référente du Comité régional : Laure LANEFRANQUE
nouvelle-aquitaine@actionlogement.fr

* Logements des ESH, des sociétés in'li, de Foncière Logement et de l'ONV
Copyright © Olivier Harra sowski - Octobre 2026

COMITÉ RÉGIONAL ACTION LOGEMENT

Nouvelle-Aquitaine

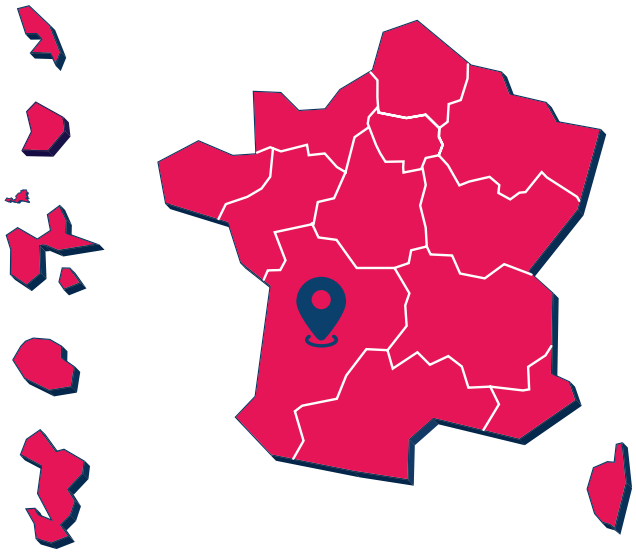

Le Conseil d'administration du groupe Action Logement est représenté en région par des comités consultatifs : les Comités régionaux et territoriaux.

Issus des organisations patronales et syndicales, leurs mandataires sont les interlocuteurs privilégiés des collectivités et des partenaires de l'emploi et du logement, auprès desquels ils portent la politique et les orientations du Groupe.

Un comité est présent dans chaque région et en Outre-mer. Ils sont composés de 20 membres dans chacune des régions administratives et de 10 membres dans les Outre-mer.

Avec l'appui opérationnel des délégations régionales d'Action Logement, ils ont pour principales missions de mieux connaître les besoins spécifiques de chaque territoire afin de développer des solutions adaptées.

LES MISSIONS DES COMITÉS RÉGIONAUX ET TERRITORIAUX

Représenter

Les mandataires sont les ambassadeurs du Groupe dans leur région, auprès des collectivités et des partenaires de l'emploi et du logement.

Ils siègent dans différentes instances et/ou dispositifs de concertation.

Ils concluent des conventions-cadres de territoire avec les collectivités, au nom du Groupe.

Evaluer et proposer

Les mandataires évaluent le marché et les besoins identifiés.

Ils veillent à la distribution équitable des produits et des services proposés par Action Logement.

En lien avec les acteurs de l'emploi et du logement, ils proposent des projets et expérimentations en fonction des besoins et spécificités de leur territoire.

Ils facilitent la déclinaison des partenariats à l'échelle locale.

Partager

Les mandataires présentent régulièrement l'activité, les résultats et les perspectives du Groupe en région aux parties prenantes locales, notamment au travers de temps forts et de prises de parole auprès des partenaires du logement, de l'emploi et des entreprises cotisantes.